

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 02822

Numéro SIREN : 533 843 819

Nom ou dénomination : A.P

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2022 sous le numéro de dépôt 26127

« A.P »

Société à Responsabilité Limitée au capital de 50.000 Euros

Siège Social : BRUGES (33520), 423 Route du Médoc

533 843 819 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 8 SEPTEMBRE 2022 A 15 HEURES 30

La Société « **AUTOMOBILES PALAU 17** », Société par Actions Simplifiée, au capital de 120.000 euros, dont le siège social est à BRUGES (33520), 423 Route du Médoc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 449 720 283, représentée par son président Monsieur Jean-Charles PALAU.

Propriétaire des CINQ MILLE (5000) parts composant le capital social de la Société « **AP** », Société à Responsabilité Limitée au capital de 50.000 Euros, dont le siège social est à BRUGES (33520), 423 Route du Médoc immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 533 843 819,

Associé unique de la Société,

I/ - A préalablement exposé ce qui suit :

A pris connaissance de la démission de Monsieur Philippe DUTIN, de son mandat de commissaire aux comptes titulaire et de la démission de la société L. AUDIT de son mandat de commissaire aux comptes suppléant,

II/ - A pris les décisions suivantes relatives à :

- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Philippe DUTIN, démissionnaire;
- Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant en remplacement de la société L. AUDIT démissionnaire;
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, connaissance prise de la démission de Monsieur Philippe DUTIN de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire pour départ à la retraite, notifiée le 30 juin 2022, décide de nommer en remplacement, pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'aux décisions de l'associé unique devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

Le Cabinet VECSY
Sis 20 rue de Betnoms
ZA de la Morandière
33185 LE HAILLAN
Représentée par Madame Vanessa CLEORON

Le cabinet VECSY a déclaré accepter le présent mandat.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, connaissance prise de la démission de la société L. AUDIT de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant, notifiée le 30 avril 2022, décide de nommer en remplacement pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'aux décisions de l'associé unique devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

Le Cabinet LEGI AUDIT
Sis 29 avenue de la Libération
33440 AMBARES
Représentée par Madame Sylvie LEFEBVRE

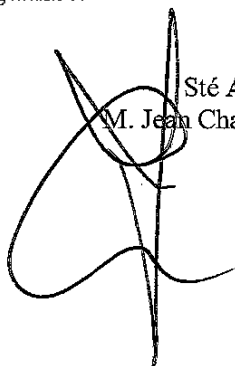
Le cabinet LEGI AUDIT a déclaré accepter le présent mandat.

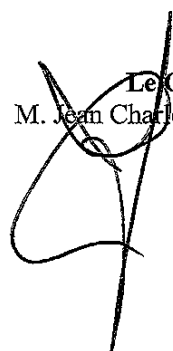
TROISIEME DECISION

L'Associé unique donne pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé unique et par la gérance.


Sté AP 17
M. Jean Charles PALAU


Le Gérant
M. Jean Charles PALAU